

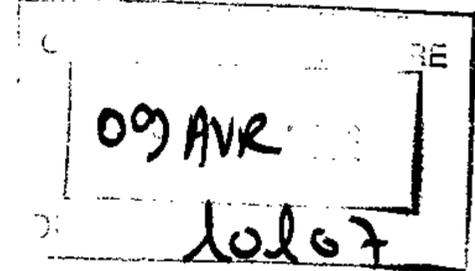
Justif CS. Clp/ Ldr et LDRCS

KPMG S.A.

Société d'expertise comptable - commissaire aux comptes
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 5 497 100 €

Siège social : "Les Hauts de Villiers"
2 bis, rue de Villiers
92309 Levallois Perret

775 726 417 RCS Nanterre



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 16 JANVIER 2002

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DE DÉLIBÉRATION

Le mercredi 16 janvier 2002, à 14 heures 30, les actionnaires se sont réunis en assemblée générale mixte, sur convocation du Directoire, à l'Institut du Monde Arabe à Paris.

L'avis de convocation a été inséré dans le Journal Spécial des Sociétés Françaises par Actions, en date du 18 décembre 2001. Les actionnaires ont été en outre convoqués par lettre.

Les membres de l'assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Claude Briolay, président du Conseil de surveillance.

Sont scrutateurs de l'assemblée, les deux membres disposant du plus grand nombre de voix dans chacune des 2 catégories d'actionnaires, et acceptant cette fonction :

Monsieur Jean Daum

Monsieur Joël Bonnefoy

Le bureau de l'assemblée désigne pour secrétaire Monsieur Alain Fitzgerald.

Madame Evelyne Henault et Monsieur François Fournet, commissaires aux comptes, sont présents.

La feuille de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par le bureau qui constate que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent 4 688 720 actions sur les 5 497 100 formant le capital et ayant le droit de vote - pour les résolutions à caractère ordinaire - et 4 588 380 actions sur les 5 497 100 formant le capital et ayant le droit de vote, pour les résolutions à caractère extraordinaire.

L'assemblée représentant plus du tiers du capital est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

**Pour extrait certifié
conforme**

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions à caractère ordinaire proposées.

SIXIEME RÉOLUTION ORDINAIRE – Ratification de la nomination d'un membre du Conseil de surveillance

L'assemblée ratifie la cooptation en qualité de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Christian LE MONNIER de GOUVILLE, faite par le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 17 mai 2001.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RÉOLUTION ORDINAIRE – Election d'un membre du Conseil de surveillance

L'assemblée générale élit, en qualité de membre du Conseil de surveillance, pour une durée de trois ans, Monsieur René AMIRKHANIAN,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RÉOLUTION ORDINAIRE – Election d'un membre du Conseil de surveillance

L'assemblée générale élit, en qualité de membre du Conseil de surveillance, pour une durée de trois ans, Monsieur Paul BENSOUSSAN,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RÉOLUTION ORDINAIRE – Election d'un membre du Conseil de surveillance

L'assemblée générale élit, en qualité de membre du Conseil de surveillance, pour une durée de trois ans, Monsieur Jean-Paul BRO,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RÉOLUTION ORDINAIRE – Election d'un membre du Conseil de surveillance

L'assemblée générale élit, en qualité de membre du Conseil de surveillance, pour une durée de trois ans, Monsieur Pierre-Yves CHOPIN,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RÉOLUTION ORDINAIRE – Election d'un membre du Conseil de surveillance

L'assemblée générale élit, en qualité de membre du Conseil de surveillance, pour une durée de trois ans,
Monsieur Raymond CROSNIER,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DOUZIEME RÉOLUTION ORDINAIRE – Election d'un membre du Conseil de surveillance

L'assemblée générale élit, en qualité de membre du Conseil de surveillance, pour une durée de trois ans,
Monsieur Jean DAUM,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TREIZIEME RÉOLUTION ORDINAIRE – Election d'un membre du Conseil de surveillance

L'assemblée générale élit, en qualité de membre du Conseil de surveillance, pour une durée de trois ans,
Monsieur Alain FEUILLET,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATORZIEME RÉOLUTION ORDINAIRE – Election d'un membre du Conseil de surveillance

L'assemblée générale élit, en qualité de membre du Conseil de surveillance, pour une durée de trois ans,
Monsieur Nicolas FONTAINE,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUINZIEME RÉOLUTION ORDINAIRE – Election d'un membre du Conseil de surveillance

L'assemblée générale élit, en qualité de membre du Conseil de surveillance, pour une durée de trois ans,
Monsieur Jean-Pierre GENDRON,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEIZIEME RÉOLUTION ORDINAIRE – Election d'un membre du Conseil de surveillance

L'assemblée générale élit, en qualité de membre du Conseil de surveillance, pour une durée de trois ans,
Monsieur Jean LAURENT-BELLUE,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIX-SEPTIEME RÉOLUTION ORDINAIRE – Election d'un membre du Conseil de surveillance

L'assemblée générale élit, en qualité de membre du Conseil de surveillance, pour une durée de trois ans,
Monsieur Christian LE MONNIER de GOUVILLE,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16 Heures 30.

Il a été dressé le présent procès-verbal.

le Président
Claude Briolay

les Scrutateurs
Jean Daum
Joël Bonnefoy

le Secrétaire
Alain Fitzgerald



**Pour extrait certifié
conforme**

KPMG SA
Société d'expertise comptable - Commissaire aux comptes
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 5 497 100 €
Siège social : "Les Hauts de Villiers"
2 bis, rue de Villiers 92300 LEVALLOIS PERRET

775 726 417 RCS NANTERRE

**PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du CONSEIL DE SURVEILLANCE
du 16 JANVIER 2002**

Le mercredi seize janvier deux mille deux, à l'issue de l'assemblée générale tenue ce jour ayant procédé à leur nomination, les membres du Conseil de surveillance de KPMG S.A, Société d'expertise comptable, Commissaire aux comptes, se sont réunis, à 17 heures 30, à l'effet unique de procéder à l'élection du Président et du Vice-Président.

Tous les membres du Conseil de Surveillance sont présents et ont élargé le registre de présence :

René Amirkhanian
Paul Bensoussan
Jean-Paul Bro
Pierre-Yves Chopin
Raymond Crosnier
Jean Daum
Alain Feuillet
Nicolas Fontaine
Jean-Pierre Gendron
Jean Laurent-Bellue
Christian Le Monnier de Gouville

Michel Janicaud assure le secrétariat de séance.



**Pour copie certifiée
conforme**

▶ En sa qualité de doyen du conseil de surveillance nouvellement élu, Jean Daum préside la réunion et rappelle l'ordre du jour :

■ Election du Président et du Vice-Président

Il demande que se manifestent les candidatures à la Présidence du Conseil de Surveillance.

Paul Bensoussan annonce son intention de se porter candidat.

Il est procédé à un vote à bulletin secret.

Au terme de son dépouillement, Paul Bensoussan, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu Président du conseil de surveillance.

Il prend la présidence de la réunion et remercie les membres du conseil de la confiance qu' ils lui ont ainsi manifestée.

Il est procédé alors à l'élection du Vice-Président.

René Amirkhanian se porte candidat.

Il est procédé à un vote à bulletin secret.

Au terme de son dépouillement, René Amirkhanian, ayant obtenue la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu Vice-Président.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures 10.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé conformément aux statuts.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized letter 'A' with a vertical line through it, followed by a horizontal line extending to the right.

**Pour copie certifiée
conforme**